

## Aide supplémentaire en agroenvironnement et appui à la transition agroécologique

### DEMANDE

Dans un contexte de crise climatique qui continue d'avoir des impacts néfastes sur la productivité des entreprises agricoles, la relève demande le maintien et la bonification des programmes d'adaptation aux changements climatiques afin qu'ils représentent les réalités difficiles des jeunes entrepreneurs agricoles et les soutiennent face à l'augmentation de la pression collective.

#### COÛT ESTIMÉ

100 M\$ supplémentaires dans les mesures et les programmes environnementaux

#### PALIER RESPONSABLE

Fédéral et provincial

### ENJEUX

Beaucoup de pressions et d'attentes sociétales s'exercent sur les pratiques des agriculteurs: prélèvement de l'eau, utilisation de pesticides, émanation de gaz à effet de serre, protection des milieux humides, bandes riveraines, autorisations environnementales, impact des déjections animales, etc. Le bien-être animal s'ajoute également aux enjeux environnementaux : stabulation libre, équipements et manipulation, espace, logements aménagés, environnement enrichi, etc.

Bien que nécessaires et souhaitables, ces changements de pratiques entraînent des coûts massifs, notamment pour la relève qui manque déjà de liquidités afin de réaliser de tels investissements dans leur entreprise de laquelle elle ne tire peut-être pas encore de profits.

De plus, au-delà des pressions exercées par la population, les agriculteurs subissent de plein fouet les impacts des changements climatiques. Que ce soient les événements de sécheresses qui se répètent depuis les 10 dernières années ou encore la saison 2023 qui fut catastrophique avec des niveaux records d'indemnisations par les programmes parfois inadaptes de la FADQ, les agriculteurs font face à un climat qui les force à revoir leurs pratiques.

Faisant partie des générations fortement sensibilisées aux enjeux environnementaux, la relève agricole du Québec cherche à réduire l'impact environnemental de leur entreprise.

# Aide supplémentaire en agroenvironnement et appui à la transition agroécologique

## ENJEUX [SUITE]

Que ce soit par l'utilisation d'énergies renouvelables, l'entretien de la qualité des sols, la protection de la biodiversité et de l'eau potable, l'utilisation raisonnée des intrants chimiques ou la mise en place de pratiques innovantes, la relève cherche à assurer une pérennité de son mode de vie. L'amélioration de l'empreinte environnementale ne doit cependant pas se faire à n'importe quel prix, ces efforts doivent être soutenus.

Les efforts de l'ensemble des acteurs de la chaîne se multiplient afin d'améliorer les pratiques environnementales. Ainsi, afin de répondre aux enjeux d'avenir reliés à l'environnement, davantage d'aide est nécessaire pour la future génération.

Le 13 juin 2024, lors d'une annonce du gouvernement du Québec concernant des investissements majeurs en agriculture, la promesse de soutenir le milieu agricole en investissant 106 millions de dollars dans le soutien à la lutte aux changements climatiques était la bienvenue. Force est de constater que les sommes vraisemblablement déjà investies n'ont eu pas les impacts espérés par la relève. Les membres de la relève se retrouvent donc à devoir faire face aux enjeux climatiques et aux dépenses qui en découlent avec des outils similaires à ceux qui étaient disponibles avant l'annonce de juin 2024.

Malheureusement, la situation financière et les conditions d'établissement de la relève sont de plus en plus difficiles. Dans le contexte inflationniste accentué par la situation avec les États-Unis, le coût des investissements pour amoindrir l'impact écologique est en forte croissance. L'augmentation des taux d'intérêt des dernières années a encore un impact, l'augmentation de la valeur des terres plane toujours ou encore le prix élevé des équipements, tous ces éléments imposent une pression supplémentaire sur la situation des entreprises de la relève.

Même si beaucoup d'espoir est placé entre les mains des entreprises de la relève et sa volonté de faire mieux, leur fragilité financière ne permet pas de mettre en place les mêmes investissements que des agriculteurs qui sont établis depuis de nombreuses années. Il lui est donc beaucoup plus difficile de faire face aux changements climatiques qui réduisent significativement les rendements historiques de la province tout en offrant des produits qui correspondent aux demandes des consommateurs en ce qui a trait aux normes environnementales et aux impacts sur la biodiversité.

# Aide supplémentaire en agroenvironnement et appui à la transition agroécologique

## RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

La relève demande aux paliers gouvernementaux de mettre en place plusieurs mesures pour la soutenir dans la transition écologique.

### Au gouvernement provincial

D'abord, la relève demande la création d'un nouveau programme de transition écologique ou l'intégration à un programme déjà existant d'un élément ayant pour objectif l'investissement dans des infrastructures de production d'énergie renouvelable avec un incitatif direct pour la relève.

Ensuite, elle demande de retirer le critère de formation académique pour permettre l'admissibilité de tous les agriculteurs de la relève aux programmes environnementaux et ainsi mieux répondre aux demandes des consommateurs.

Elle demande aussi que soit abaissé à 1000\$ de dépenses le seuil minimal d'admissibilité de l'aide financière demandée au moment du dépôt de la demande.

La relève demande que soient augmentés les montants maximums de remboursement pour la relève dans les programmes du MAPAQ et de la FADQ.

Et finalement, que le programme d'assurance récolte soit révisé pour être mieux adapté face aux changements climatiques en offrant de meilleures franchises, en prenant en compte des modèles d'affaires variés, en révisant les zones assurables et les dates de semis pour que les dédommagements couvrent les pertes réelles des agriculteurs.

### Au gouvernement fédéral

La relève demande que les budgets octroyés à la plantation de terres agricoles dans certaines régions soient aussi éligibles pour tout projet d'énergies vertes dans le domaine agricole ainsi que les pratiques culturales captant les GES.

GAIN  
PARTIEL

Une révision des programmes d'assurances et de protection du revenu a été entamée par la FADQ. La relève encourage l'institution gouvernementale à continuer de consulter les acteurs du milieu.